
Ministère de l'Education nationale. Direction des équipements et des constructions. Collège d'enseignement secondaire type 900 places. Programme de construction.

Numéro d'inventaire : 1988.00581.20

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Ministère de l'Education nationale

Date de création : 1975

Description : Liasse agrafée sans couverture.

Mesures : hauteur : 300 mm ; largeur : 210 mm

Mots-clés : Bâtiments scolaires : Lycées et collèges d'enseignement général

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 44

ill.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
 DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS
 ET DES CONSTRUCTIONS

**COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT
 SECONDAIRE
 TYPE 900 PLACES**

**Programme
 de construction**

1975

EXTERNAT - DEMI-PENSION - INTERNAT

	Désignation des locaux	Nb	Surface indicative	Observations
A	SALLES D'ENSEIGNEMENT GENERAL			Ces salles seront autant que possible regroupées en vue d'un remodelage ultérieur de l'espace. Par contre une salle de cours de 50 m ² prendra place près du centre de Documentation et d'Information, pouvant servir de salle de langues ou d'audio-vidéothèque.
	- Salles de cours	3	60m ² env	
	- Salles de cours	10	50m ² -	
	- Salle de cours	6	35m ² -	
	- Salle de cours	1	25m ² -	
B	SALLES SPECIALISEES			
	- Histoire et géographie	2	60m ² -	Les dépôts concernant les salles d'Histoire et de Géographie, de dessin, de musique, de physique et technologie seront situés à proximité de ces salles.
	- Histoire et géographie	1	50m ² -	
	- Dépôts.....	2	12m ² -	
	- Dessin.....	1	60m ² -	Les salles de dessin pourraient être placées près des salles d'enseignement pratique.
	- Dessin	1	75m ² -	
	- Dépôt pour modèles....	1	25m ² -	
	- Musique.....	1	60m ² -	
	- Dépôt	1	12m ² -	Les salles de sciences naturelles et de physique-technologie devront être regroupées sur un même niveau et préférentiellement, pour des raisons de sécurité, (alimentation en gaz) être placées au rez-de-chaussée.
	- Sciences naturelles :			
	- 8 tables - Type A...	1	60m ² -	
	-10 tables - Type B...	2	75m ² -	
	- Collections laverie produits.....	1	50m ² -	Le grand dépôt des salles de sciences naturelles devra communiquer avec elles et recevoir l'éclairage naturel pour permettre éventuellement des élevages ou des cultures, l'autre dépôt pouvant si besoin est, rester en partie centrale.
	- Collections laverie produits.....	1	25m ² -	
	- Physique et technologie	2	75m ² -	
	- Dépôt	1	35m ² -	
	- Salle d'enseignement pratique n° 1	1	75m ² -	Si elle ne peut-être suffisamment isolée phoniquement, la salle d'enseignement pratique n° 1 sera éloignée du groupement des classes. Elle se situera toujours au rez-de-chaussée.
	- Dépôt.....	1	25m ² -	
	- Salle d'enseignement pratique n° 3	1	75m ² -	Les dépôts des salles d'enseignement pratique n° 1 et 3 seront contigus à ces salles. Le dépôt de la salle d'enseignement pratique 1 aura une ouverture directe sur l'extérieur près d'un accès des véhicules de livraison.
	- Dépôt	1	25m ² -	
				Dans le cas où une S.E.S. est prévue dans l'établissement, tous les locaux à usage pratique ou professionnel seront autant que possible regroupés près de celle-ci.
C	LOCAUX MEDICAUX ET SOCIAUX			
	- Salle de mensurations et soins.....	1	25m ² -	Ces locaux se situeront à rez-de-chaussée et au voisinage de l'administration, avec possibilité éventuelle d'une zone d'attente abritée à proximité.
	- Cabines de déshabillage	3	2m ² -	
	- Bureau du médecin et de l'assistante sociale..	1	18m ² -	
	- Sanitaire.....	1	6m ² -	
	- Salle de soins.....	1	12m ² "	

	Nb	Surface indicative	
<p>D EQUIPEMENT SANITAIRE - On recherchera une certaine dispersion des sanitaires : le maximum d'équipements (deux tiers environ) sera localisé au rez-de-chaussée. Il est précisé que la répartition de ces sanitaires du rez-de-chaussée se fera en fonction du parti architectural choisi, la majorité d'entre eux s'ouvrant sur l'abri-détente.</p>			
<p>GARCONS : W.C. (cuvette non contact) : 12</p> <p>Urinoirs 24</p> <p>Lavabos 1 m linéaire pour 80 élèves</p>			
<p>FILLES : W.C. (cuvette non contact) : 24</p> <p>Lavabos..... 1 m linéaire pour 80 élèves.</p>			
<p><u>N.B.</u> Prévoir également : 1 prise d'eau froide et un placard pour le rangement de matériel d'entretien par bloc d'équipement sanitaire prévu au rez-de-chaussée et, éventuellement, aux étages (secours).</p>			
<p>E CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION -</p> <p>Le centre constituera un ensemble fonctionnel en relation avec les locaux scolaires et également accessible de l'extérieur de l'établissement. Il sera possible éventuellement d'aménager ce centre sur deux niveaux (R + 1).</p>			
- Bibliothèque, salle de lecture	1	120m2 env.	La salle de documentation et la salle de bibliothèque-salle de lecture pourront constituer un seul local dénommé médiathèque réunissant le dépôt des ouvrages, publications et documents divers (imprimés et audiovisuels) et un lieu de travail avec tables de consultation. L'ensemble sera traité en "aire ouverte" ou en espace paysagé. On veillera à la bonne ventilation du local de duplication.
- Documentation salle de travail.....	1	110m2 "	
- Bureau de l'orientation	1	25m2 "	
- Local duplication-archives	1	25m2 "	
- Salle polyvalente (1)	1	262m2 env.	Envisagée sous l'angle de son utilisation socio-éducative et pédagogique, la salle polyvalente est à considérer comme un des éléments de l'ensemble de documentation et d'information. Mais elle est partie intégrante du service de demi-pension dans la mesure où il existe, compte tenu de sa vocation complémentaire de salle à manger. Elle apparaît donc logiquement et fonctionnellement comme "l'intersection" (2) de ces deux ensembles.
- Dépôt de l'appareil de projection.....	1	3 à 5m2 env	Le dépôt de l'appareil de projection ouvrira directement sur la salle polyvalente.
<p>(1) Surface obtenue en ajoutant 60 m2 à la surface de 202 m2 précédemment admise. Cette surface complémentaire de 60 m2 ne doit pas recevoir un équipement mobilier fixe.</p> <p>(2) au sens mathématique du terme.</p>			

